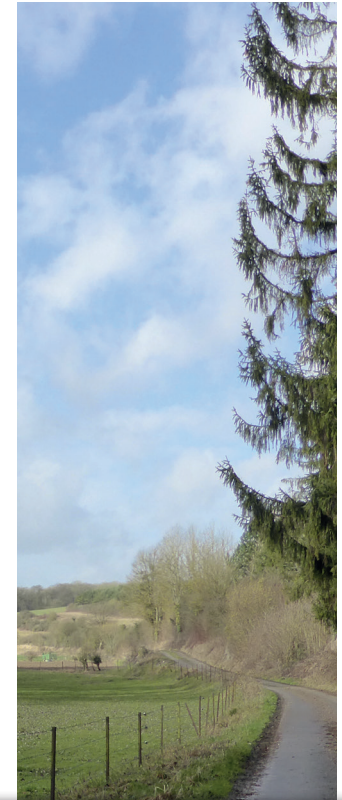
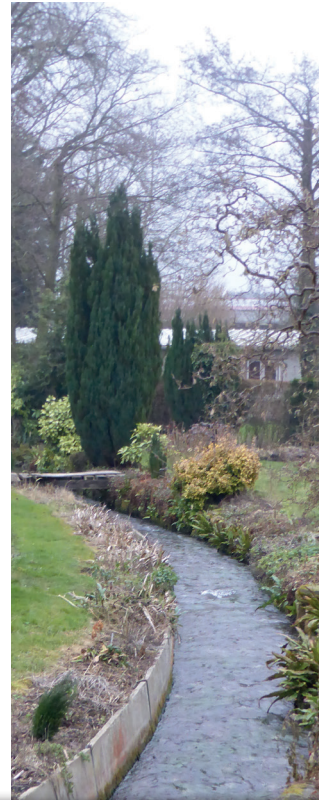
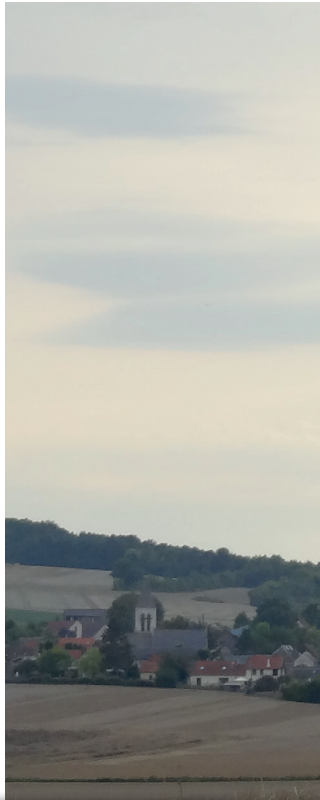


PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DU CONTYNOIS



CARNET DE RECOMMANDATIONS



Conty



Namps-Maisnil



Essertaux



Lœuvilly



Prouzel



Thoix

II.1 / Le profil des rues des zones AU

II.1.A / CONTEXTE

Pour répondre aux besoins de production de nouveaux logements, le PLUi définit des secteurs à urbaniser (en zones U ou AU), au sein desquels des ouvertures de voirie sont nécessaires. La rue étant le premier des espaces publics et, à ce titre, le vecteur principal de l'image du village, l'aménagement de ces voiries devra contribuer à la qualité du cadre de vie des secteurs qu'elles desservent.

II.1.B / OBJECTIFS

- Végétaliser les rues
- S'inscrire dans la continuité des formes urbaines existantes
- Proposer une vision/écriture contemporaine de la ruralité

II.1.C / LES PRINCIPES

LE CADRE TECHNIQUE

- Limiter la largeur de la chaussée (<3,5m)
- Créer un large (>2m) trottoir pour les circulations douces...et le croisement des véhicules
- Aménager une rive «technique» végétalisée pour l'infiltration des eaux pluviales, le stationnement et le réseaux
- Utiliser des bordures plates (<2cm)

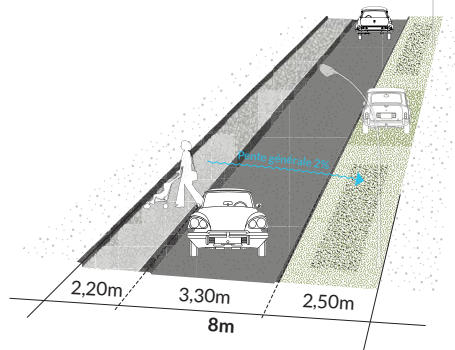
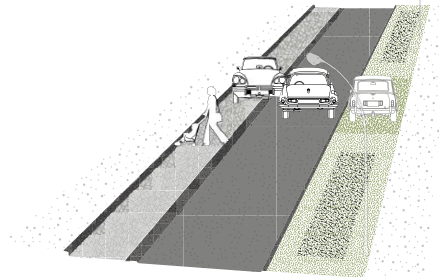
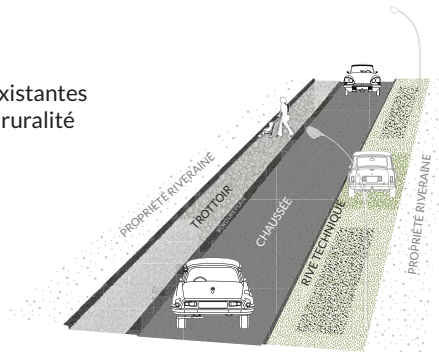
LES INTENTIONS

- Limiter le gabarit des voiries aux besoins d'une voie de desserte
- Éviter les espaces minéraux et les aménagements lourds
- Faciliter les travaux ultérieurs
- Limiter les coûts à l'investissement
- Limiter les coûts...de réfection

. Une variante : la voie partagée



Une configuration typique de l'aménagement rural
> l'exemple de la rue de la recette à Loeuilly.

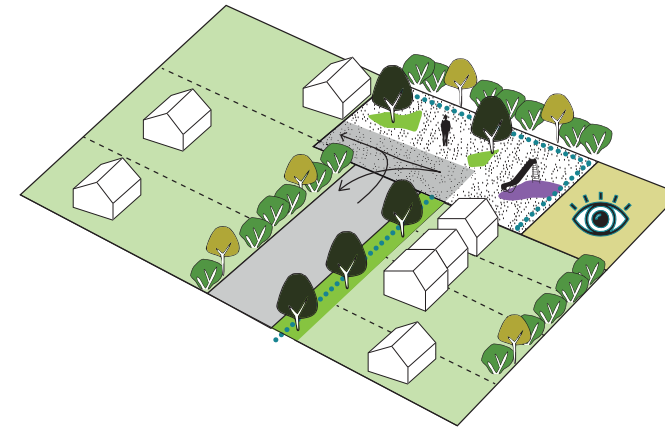


Décomposition du croisement de deux véhicules

II.2 / Les placettes

II.2.A / CONTEXTE

La taille et la forme des parcelles à urbaniser ne permettent pas toujours un réseau viaire joint ou en boucle créant ainsi des impasses. Cette contrainte peut devenir une qualité d'aménagement si l'aire de retournement résultante est pensée comme un réel espace public de proximité avant d'être un aménagement routier.



II.2.B / OBJECTIFS

- Offrir des espaces publics de proximité pour les usagers
- Intégration paysagère et urbaine d'une aire de retournement

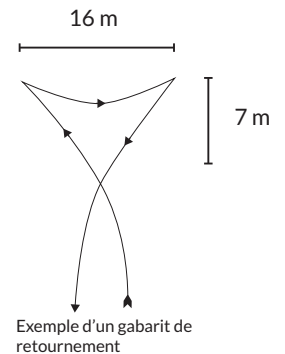
II.2.C / LES PRINCIPES

LE CADRE TECHNIQUE

- Sol minéral infiltrant au maximum
- Gestion des eaux pluviales à la parcelle par des aménagements végétalisés
- Gabarit de retournement minimum 16 x 7 m facilement identifiable
- Végétalisation de l'espace (haie, arbre, massif de vivaces...) par des essences régionales
- Prévoir une gestion minimum et raisonnée des espaces plantés
- Proposer du mobilier de détente ou/et de jeu
- Connecter la placette au grand paysage par des ouvertures visuelles ou/et des accès piétons
- Amorcer un futur désenclavement

LES INTENTIONS

- Prioriser la place du piéton et offrir un usage de cet espace public
- Faciliter le retournement véhicule tout en minimisant son impact visuel



II.3 / La haie dans le Contynois

II.3.A / CONTEXTE

L'intercommunalité s'est engagée à réfréner la disparition progressive du réseau de haie, témoignage de l'identité bocagère du Contynois. Bien qu'on les trouve sur l'ensemble du territoire et sous des motifs variés, deux typologies feront plus particulièrement l'objet d'intervention : le courtill et les bords de chemins.



Haie bocagère typique du contynois, composée de 4 strates : arborée, arbustive, buissonnante et herbacée.



II.3.B / OBJECTIFS

- Choisir les essences les plus adaptées au milieu
- Conforter le maillage écologique repéré à l'échelle intercommunale et départementale
- Enrichir la structure paysagère du territoire

LISTE DES ESSENCES ENDEMIQUES

Strate arborée		Strate arbustive		Strate arborée et arbustive humide
Alisier torminal	Cerisier à grappe	Ajonc d'Europe	Groseiller à maquereau	Peuplier grisard
Chêne pédonculé	Charme commun	Argousier	Houx commun	Peuplier blanc
Cormier	Erable champêtre	Aubépine monogyne	Lierre	Aulne glutineux
Erable plane	Poirier commun	Bourdaine	Néflier	Saule blanc
Erable sycomore	Pommier commun	Camerisier à balai	Nerprun purgatif	Saule des vanniers
Frêne commun	Prunier myrobolan	Cassis	Noisetier commun	Saule marsault
Hêtre	Sorbier des oiseleurs	Cerisier Ste Lucie	Prunellier	Saule pourpre
Merisier	Tilleul à petite feuille	Cornouiller sanguin	Ronce	
Noyer commun	Tilleul à large feuilles	Cornouiller mâle	Sureau noir	
Orme lutèce		Eglantier	Sureau rouge	
		Framboisier	Troène vulgaire	
		Fusain d'Europe	Viorne lantane	
		Genévrier	Viorne obier	
		Groseiller commun		

II.3.C / LES PRINCIPES

. Recomposer le courtill

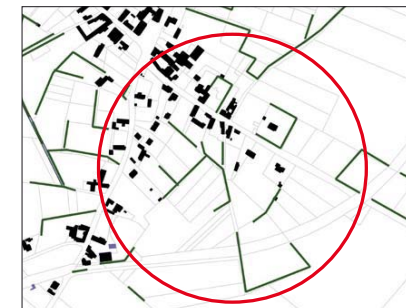
LE CADRE TECHNIQUE

- Planter les fonds de parcelles construites et ouvrant sur le grand paysage
- Planter sur plusieurs rangs et sur une profondeur suffisamment importante

LES INTENTIONS

- Constituer un écran végétal étanche entre le tissu bâti et la zone agricole
- Protéger les jardins du vent
- Réactualiser le motif du village-bosquet

Exemple de parcelles construites où une reconstitution du bocage serait nécessaire



. Accompagner les chemins

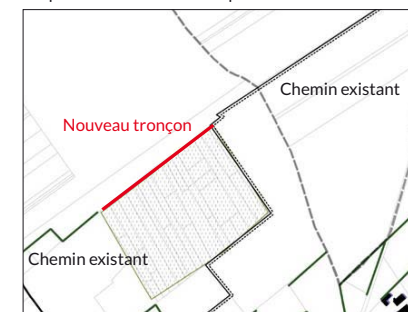
LE CADRE TECHNIQUE

- Planter en bordure de tous les chemins nouvellement ouverts
- Planter sur plusieurs rangs et sur une profondeur suffisamment importante

LES INTENTIONS

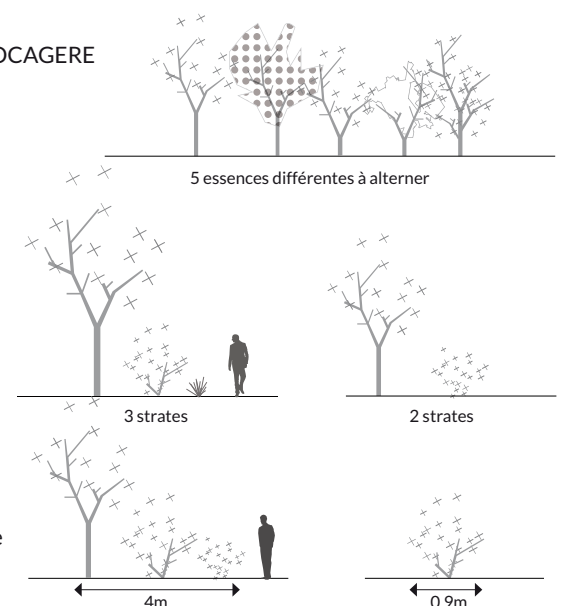
- Protéger les chemins du vent
- Signaler les chemins de randonnées
- Souligner les lignes de force du paysage

Création d'un nouveau chemin nécessitant l'implantation d'une haie de part et d'autre du chemin



COMMENT IMPLANter UNE HAIE BOCAGERE

- Mixité des essences : entre 5 à 10 essences à alterner. Une haie bocagère est caractérisée par la diversité des essences qui la composent.
- Alternance des hauteurs : entre 2 et 4 strates. Une haie bocagère est composée de 4 strates (arborée, arbustive, buissonnante et herbacée).
- Ampleur des plantations : entre 0.9 et 6m. La largeur de la haie implantée peut varier en fonction de la largeur disponible.



II.4 / Aménagements d'ouvrages hydrauliques

II.4.A / CONTEXTE

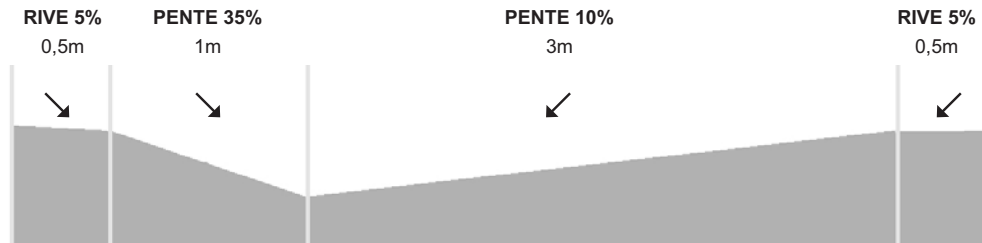
L'intercommunalité s'est engagée dans l'aménagement de nombreux ouvrages hydrauliques visant à réguler les dysfonctionnements constatés dans la gestion des eaux. Leur implantation au coeur des bourgs a été privilégiée.

II.4.B / OBJECTIFS

- Faire contribuer ces ouvrages à la qualité du cadre de vie des villages
- Limiter les coûts de gestion (optimisation du foncier et des outils disponibles)
- Requalifier les espaces ouverts (fonction technique et support d'usage)

II.4.C / LES PRINCIPES

. Créer des profils de pentes doux



Exemple de gestion schématique de la pente sur un ouvrage de 4m de profil.

LE CADRE TECHNIQUE

- Créer des profils de pentes compris entre 10 et 35%
- Aménager des rives de 50cm d'épaisseur minimum

LES INTENTIONS

- Maintenir le site ouvert au public
- Assurer l'entretien avec l'outillage dont dispose déjà la collectivité
- Pérenniser l'aménagement dans son environnement

. Végétaliser l'ouvrage

LE CADRE TECHNIQUE

- Planter le fond de l'ouvrage d'hélophytes
- Engazonner le reste

LES INTENTIONS

- Utiliser ce levier technique pour embellir et fleurir les villages
- Laisser la possibilité aux habitants d'investir ces espaces par temps sec



Un exemple d'espace vert «inondable»



Un exemple de fossé planté



Iris
pseudacorus



Phalaris
arundinacea



Filipendula
ulmaria

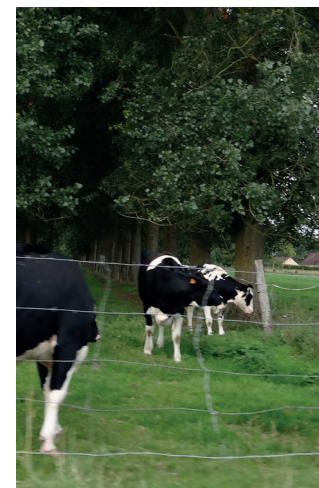
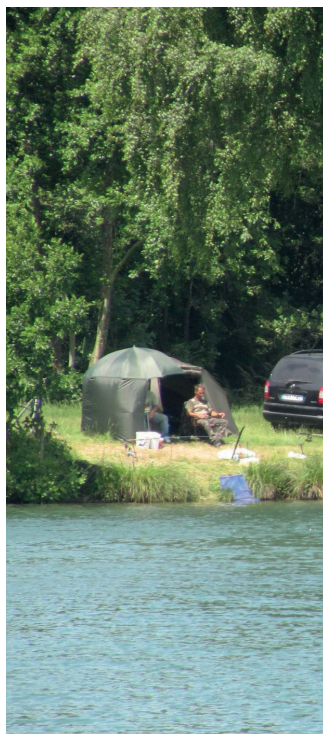


Lythrum
salicaria



Caltha
palustris

Privilégier les espèces d'hélophytes proposant le meilleur rapport entre résistance à la sécheresse et fleurissement



ZeppeliN



Rédaction, conception et réalisation:
Quartier Libre, Zeppelin, Gama environnement,
Lannoy Architecture'S

Illustrations & cartographies
Quartier Libre, Zeppelin, Gama environnement,
Lannoy Architecture'S

Crédits photos
Quartier Libre, Zeppelin, CC du Contynois,
sauf mention contraire

